



Compte Rendu de la Réunion du 30/09/2017

Piscine Bisséous

Commission Handisub CODEP 81

Membres présents,

Mrs, Gérard Miquel président du CoDep,

David Cieszkowski Président de la Commission Technique et Handisub,

Frédéric Maurouard président du Comité Handisports du Tarn,

Marc Daydé Président du Club Subaquatique de Lavour,

Michel Basso Représentant le Pôle (Lavour, Saint Sulpice, Gaillac),

Alexandre Jorcano pour le club de Gaillac et Rapporteur de séance.

Ouverture de séance à 10h00 par David Cieszkowski qui remercie le Président du CoDep et les membres présents pour la création de la commission Handisub au CoDep81 et pour leur présence à cette réunion.

** POTENTIELS de Formation du Département.*

Gérard dispose de 2 sections Handisub et FFSA, 2 PESH entreraient en formation. Donc,

Castres 4 PESH (2 places prises)

Lavaur 1 PESH

Gaillac 2 PESH (voir si les places sont prises)

Albi 2 PESH (places prises)

St Sulpice 1 PESH

Il est décidé de la division du département en trois Pôles.

1^{er} Pôle, Référent Michel Basso (Lavaur) m.basso81@yahoo.fr

Pour Lavaur, St Sulpice, Gaillac, cours le mardi et ou mercredi

2^{ème} Pôle, Référent Gérard Miquel (Castres) gerard.miquel@free.fr

Pour Castres samedi matin

3^{ème} Pôle, Référent Stéphane Magnani (Albi) stephane.magnani@gmail.com

Pour Albi, Carmaux le lundi 1fois /mois

**Les formations PESH sont à la charge des différents pôles. Les présidents des clubs se rapprocheront de leur Référent respectif.*

**Chaque club doit s'affilier à la Fédération Française Handisports pour pouvoir accueillir les PESH (la 1^{ère} adhésion et la licence seront remboursées par la région).*

**Le Tarif d'inscription sera défini par chaque pôle et unique pour tous les clubs le composant (concertation entre les présidents de Clubs et le Référent).*

**Chaque PESH doit avoir deux licences, FFESSM et FFH, (la question est posée pour les moniteurs).*

**4 Sorties sont d'ores et déjà prévues. Elles seront fédérées pour les 3 Pôles.*

A Sète pour les confirmations de formation le 26/05,

puis Banyuls les 7/07, 22/09, 13/10 (2plongées pour chaque date).

*MATERIELS

Combinaisons à fermetures, Palmes, Masques sont personnels aux PESH.

Les Clubs prennent en charge, détendeurs, Stabs, potence de transfert.

Le CoDep prend en charge, Rampe alu pliable, masque facial, sidemount...

*SUBVENTIONS

David se propose pour dispenser un cours sur le thème des subventions.

(Fondation Mc Donald's, Féminisation, Enfant et Handi, Rotary club, Lion's club),

Il semble que la Caisse d'Épargne octroie de substantielles subventions, en juin surtout.

Des Journées Promotionnelles pour solliciter des subventions peuvent être organisées localement par les Clubs (ou les Pôles). Ces subventions seront versées au CoDep et redistribuées aux Pôles à la hauteur de leur implication.

**Tous les clubs doivent être affiliés FFH pour pouvoir solliciter CNDS ou autre subvention.*

** David procède à l'inventaire des effectifs Encadrant et des futurs Encadrant.*

*FORMATIONS HANDISUB

4/5 novembre stage psy Espalion,

Stage Eh1 Castres 3/4 février à Castres (l'Archipel),

Stage Eh2 à Sète et Banyuls en juin sur 2 weekends (dates à venir),

Dimanche 3/12 baptêmes handi à Lavaur.

**Marc Daydé propose pour plus d'efficacité, de centraliser les inscriptions pour toutes les formations via le site internet uniquement.*

Cette résolution est adoptée à compter de ce jour.

**13h Fin de la séance*